



RECUEIL DES INTERVENTIONS

6 novembre 2025

“ Célébrons ensemble
le 80e anniversaire
de l'indépendance des Loges
de la GLFF ”
(21 octobre 1945)

Dominique LOSAY
Grand Officier à la Culture
de la Grande Loge de France

Très Respectable Grande Maîtresse,
Très Respectable Grand Maître,
Chers Dignitaires,
Mesdames, Messieurs, chers amis, mes Sœurs, mes Frères,

C'est dans la tristesse partagée à la suite du décès brutal de notre Frère Jean-Pierre Thomas, mais avec une joie profonde que, au nom de la Grande Loge de France, je vous souhaite la bienvenue dans ce grand temple Pierre Brossolette pour un moment intense et très particulier.

Nous allons passer cette soirée à célébrer ensemble les 80 ans de la Grande Loge Féminine de France, née à la suite d'une assemblée qui s'est tenue le 21 octobre 1945 et qui a entériné la décision des Loges féminines de la Grande Loge de France – qu'on appelait alors loges d'adoption – de prendre leur indépendance pour former une Obédience mono-genre, purement féminine.

C'est cette date qui marque le début du chemin qu'entamèrent, avec courage et pugnacité, quelques loges que nous venons de mettre à l'honneur en faisant entrer leur délégation en solennité, pour aboutir à cette belle Obédience de plus de 13 000 Sœurs qu'est aujourd'hui la Grande Loge Féminine de France.

Comme en 1945, en accompagnant cette indépendance, aujourd'hui encore, mes Sœurs, la Grande Loge de France est à vos côtés et tenait à le montrer.

Cependant, votre histoire – notre histoire partagée – est bien plus ancienne. Elle remonte au XVIII^e siècle, lorsque des femmes de premier plan, aristocrates et femmes de lettres, prirent place dans la franc-maçonnerie, comme d'ailleurs dans les salons où se forgeaient les idées du siècle des Lumières.



Cette histoire se rapproche de nous avec, le 20 mars 1901, la tenue de la première Loge féminine « d'adoption » de la Grande Loge de France : la Loge 217 bis, Le Libre Examen, celle qui deviendra, en 1945, la Loge n°1 de votre Obédience.

1901, certes c'est après l'initiation de Maria DERAISMES dans une loge de la Grande Loge Symbolique Ecossaise. Mais c'est aussi quelques années avant l'initiation de Louise MICHEL et Madeleine PELLETIER au sein de la Loge La philosophie sociale de la GLSE Mixte Maintenue. Loge elle-même revenue plus tard à la Grande Loge de France où elle existe encore.

Et de 1901 à 1945, ce fut la conquête patiente de droits au sein de la Grande Loge de France, passant par leur structuration nationale dans les années 1930, pour aboutir à l'indépendance de 1945.

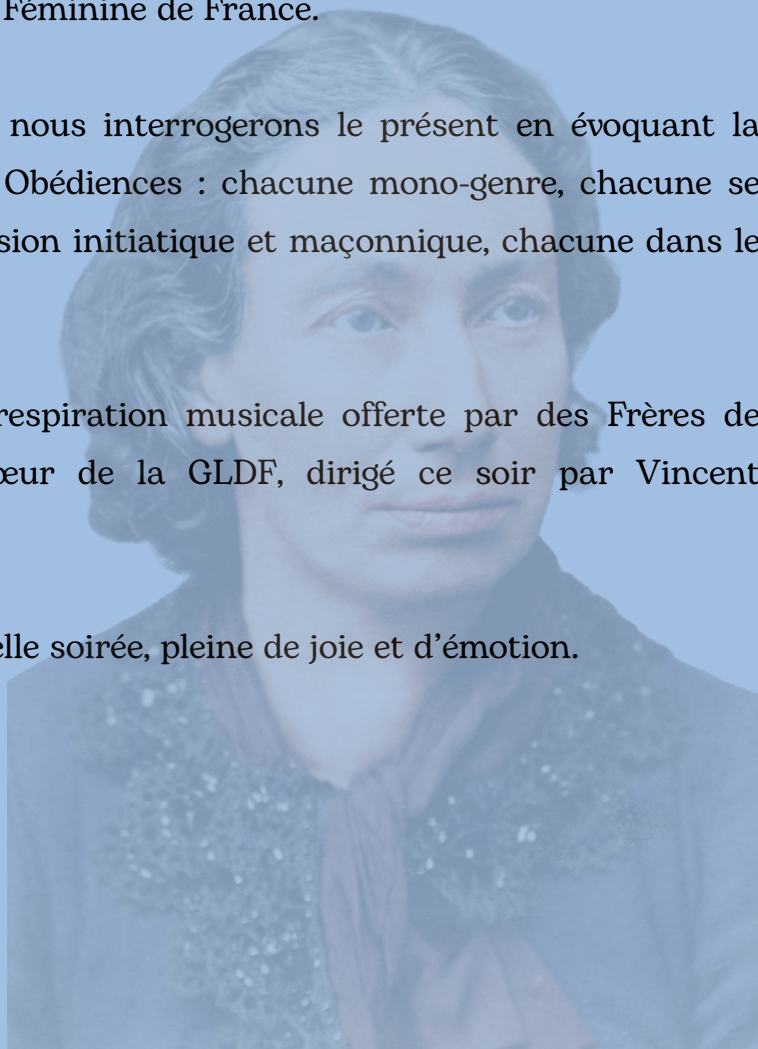
Nous allons parcourir l'ensemble de ce chemin avec l'intervention que Jean-Pierre THOMAS avait préparée et qui sera lue par Jean-Michel THIVEL, président du Congrès de la Région Île-de-France - Outre-Mer - Orient, puis avec l'intervention de Françoise MOREILLON, membre de la Loge de recherche Bathilde-Vérité et de la Commission d'Histoire de la Grande Loge Féminine de France.

Ensuite, avec nos deux Grands Maîtres, nous interrogerons le présent en évoquant la place particulière qu'occupent nos deux Obédiences : chacune mono-genre, chacune se reconnaissant pleinement dans sa dimension initiatique et maçonnique, chacune dans le respect de notre altérité.

À plusieurs reprises, nous aurons une respiration musicale offerte par des Frères de l'ensemble vocal "Vox Hominis", le chœur de la GLDF, dirigé ce soir par Vincent BORRITS.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle soirée, pleine de joie et d'émotion.

Bon anniversaire, mes Sœurs.



In memoriam

Notre Très Respectable Frère Jean-Pierre THOMAS
est passé à l'Orient Eternel le 6 novembre 2025

Notre Très Respectable Frère Jean-Pierre devait être le premier intervenant de cette cérémonie avec une intervention consacrée aux Loges d'adoption aux 18^e et 19^e siècles.

Son décès, le matin même, nous a plongé dans une grande tristesse.

Rendons-lui hommage.

Notre regretté Frère Jean-Pierre fut initié le 14 mai 1982, dans la Respectable Loge N°133 « La Justice 133 » à l'Orient de Paris. Un heureux hasard pour ce féru d'histoire puisque cette Loge est l'une des plus anciennes de notre Obédience, comptant parmi ses membres des figures éminentes ayant laissé une empreinte majeure dans l'histoire de la Grande Loge de France.



Plus tard, il s'était affilié à la Respectable Loge N°1310 « Le Cœur et l'Équerre », à l'Orient de Paris, il en fut le Député.

Très actif dans son Orient, notre regretté Frère avait souhaité s'affilier à la Respectable Loge régionale de Recherche N°1000 « Jean Scot Érigène », à l'Orient de Paris. Il anime alors régulièrement des conférences ainsi que des Tenues Blanches Ouvertes dont la thématique est le plus souvent en relation avec l'histoire de la Grande Loge de France.

Il est également membre fondateur de la Respectable Loge N°1582 "Albert Lantoin", à l'Orient de Paris.

En 2018, il est élu au Conseil Fédéral et nommé Grand Officier à la Culture pendant la mandature du Très Respectable Frère Pierre-Marie ADAM, Ancien Grand Maître. Il occupera cette charge pendant trois années puis sous le mandat du Très Respectable Frère Thierry ZAVERONI, il est nommé Délégué du Grand Maître à l'histoire et au patrimoine de la Grande Loge de France. Il occupera cette fonction durant trois ans.

Homme de transmission et de partage, il poursuit en parallèle ses activités littéraires en publiant de nombreux ouvrages dont un triptyque consacré à l'Histoire de la Grande Loge de France, avec un premier volet intitulé « Deux siècles en Grande Loge de France - 1912-2022 », une deuxième parution évoquant « Les Grands Maîtres de la Grande Loge de France », publiée en 2022 et enfin un essai coïncidant avec le 150^e anniversaire anniversaire du Convent de Lausanne dédié au « Suprême Conseil de France - 1804-2025 ».

Au-delà, notre Très Cher Frère Jean-Pierre était l'un des contributeurs actifs de notre revue *Points de Vue Initiatiques* notamment au travers de la rubrique « Histoire » dont il était le rédacteur.

Son érudition, sa formidable capacité de travail et son expertise d'historien resteront gravés dans nos mémoires.

Son implication et tout le travail accompli au service de la Grande Loge de France, de notre Ordre et de notre Rite, nous ne les oublierons pas.

Que sa mémoire brille en nous, lumière éternelle, que son nom demeure synonyme de devoir, d'engagement et de Fraternité, que sa joie nous illumine.

Gémissons, Gémissons, Gémissons, mais Espérons.



Lecture du texte du Très Respectable Frère
Jean-Pierre THOMAS
“Les Loges d’adoption aux XVIIIe et XIXe siècles”



Le Très Cher Frère Jean-Michel THIVEL, Président du Congrès IDF/OM/OE, lisant le texte de notre regretté Frère Jean-Pierre THOMAS, lors de la cérémonie publique du 6 novembre 2025.

Très Respectable Grande Maîtresse,
Mes Très Chères Sœurs,
Très Respectable Grand Maître,
Mes Très Chers Frères,

Le 28 août 1754, sous le règne de Louis XV, le public parisien se pressa au théâtre de la foire Saint-Martin pour assister à la représentation d’un petit opéra intitulé Les Francs-maçonnnes, d’Antoine-Alexandre POINSINET, dont le titre était naturellement inspiré des Amazones de Jean-Philippe RAMEAU – le Frère, peut-être, Rameau.

De quoi s’agissait-il ?

D’une cérémonie d’initiation au cours de laquelle le Vénérable Maître annonça qu’il allait révéler au public le secret des francs-maçons, d’où un silence total dans la salle. Mais, à ce moment précis, les portes du Temple furent forcées et les femmes l’envahirent pour réclamer l’initiation ; d’où danses et pantomimes diverses en conclusion du spectacle, et le rideau tomba sans que le public, pour le moins désappointé, ne connût le secret.

Cette petite histoire illustre une évidence : dès le commencement de l'aventure maçonnique, les femmes ont voulu en être. Et finalement, le seul qui ait répondu favorablement à leur requête fut le Frère MOZART qui, dans La Flûte enchantée, montre que, in fine, le prince Tamino est initié en même temps que sa fiancée Pamina, au nom de l'idée que l'amour entre un homme et une femme est plus fort que les règlements édictés par les hommes.

Cette récurrente revendication fut, en effet, d'abord rejetée au nom du double préjugé selon lequel, en raison de leur cycle mensuel, les femmes n'étaient pas libres, et qu'elles étaient, d'autre part, incapables d'éprouver le sentiment de l'amitié, si indispensable à la pratique de l'Art Royal. Le tout sans compter les Constitutions d'Anderson prohibant formellement la présence des femmes en Loge !

Et pourtant, la porte s'ouvrit bientôt par le biais de la Franc-maçonnerie dite d'adoption, ou encore maçonnerie des femmes ou des dames, le terme d'« adoption » étant à prendre dans le sens d'« accepter », mais aussi de « prendre possession ».

Le Siècle des Lumières, dans ses classes sociales les plus favorisées du moins, fut le siècle de la femme, puisque les hommes de cette époque – comme le rappela Marguerite YOURCENAR dans son admirable discours de réception à l'Académie française – l'avaient mise sur un piédestal. Il était donc logique de ne pas les ignorer.

Qui fut cependant la première femme initiée ? L'Irlandaise Elisabeth ALDWORTH, qui avait surpris les travaux de la Loge dont son père était le Vénérable Maître, comme certains le suggèrent ?

Je me garderais de trancher, pour signaler que tout commença, en fait, par la réception des femmes aux banquets maçonniques qui suivaient les tenues et l'usage de les appeler Sœurs. De fil en aiguille, il leur fut accordé le droit de travailler en Loge, même si ce fut sous l'autorité des hommes tenant à l'origine les plateaux, mais moins par la suite, où on les laissa un peu plus libres d'agir à leur guise, avec cependant un rituel spécifique, dit « d'adoption », bientôt concocté, qui n'était pas celui des Loges masculines, et dans lequel on insistait particulièrement sur les femmes marquantes de la Bible et sur l'importance de la Vertu.

Un point plus prosaïque a peut-être joué un rôle : faire taire la rumeur selon laquelle les Francs-maçons – qui, à l'origine, ne se réunissaient qu'entre hommes – étaient sodomites, « bougres », disait-on alors.

D'où le nombre d'écrits maçonniques dédiés aux dames, que les bibliophiles connaissent bien.

Inversement, dès que la Franc-maçonnerie d'adoption apparut, une autre rumeur se propagea aussitôt : si les femmes et les hommes se réunissaient plus ou moins secrètement, c'était forcément pour se livrer à la débauche. Vous le voyez, de quelque côté qu'on prit la chose, c'était toujours critiquable !

Au fil des années, les Loges d'adoption poussèrent donc comme des champignons en divers Orients, la première répertoriée comme telle étant, semble-t-il, celle de Bordeaux en 1746. Les archives en signalent d'autres : à Brioude, La Rochelle, Brest, Calais, Dieppe, Lorient, Dunkerque, Dijon, Rennes... et naturellement Paris, où un rapport du lieutenant général de police de 1744 confirme qu'en effet, on y initie tous les jours des femmes – ce qui était peut-être excessif.

Au bord de la Seine se distinguèrent particulièrement La Constance et la très aristocratique Saint-Jean de la Candeur, où se retrouvait le gratin des dames de qualité, comme on disait alors. Celles-ci, les yeux bandés, sont visibles sur plusieurs gravures du XVIII^e siècle représentant leur réception en Loge.

Un rituel, dit de la Vraie Maçonnerie d'adoption, daté de 1767, témoigne du reste des cérémonies aux trois premiers degrés ainsi qu'à l'ordre de table.

La progression fut si forte que, le 10 juin 1774, le Grand Orient de France réglementa le fonctionnement des Loges d'adoption, le fixant ainsi pour un peu plus d'un demi-siècle, bien qu'il les considérât tout de même comme secondaires, en les qualifiant d'ateliers de récréation, et décidant, entre autres, que les Loges féminines devaient toujours être souchées sur des Loges masculines et en reprendre le titre distinctif.

Ceci se fit à l'initiative de Jean-Jacques Bacon de La Chevalerie, alors haut dignitaire de l'Ordre, mais surtout mari d'une Soeur très active, Marie-Laurence CHABANON.

Notons que ce phénomène ne fut pas propre à la France, puisque nombre de royaumes européens connurent alors la Franc-maçonnerie d'adoption, en particulier en Grande-Bretagne, en Hollande, dans les États allemands, en Pologne et en Suède.

Quelques femmes se distinguèrent à la tête de la Franc-maçonnerie d'adoption, dont Bathilde d'ORLÉANS, sœur de Philippe, Grand Maître du Grand Orient de France, duchesse de Bourbon et, à ce titre, nièce et héritière du comte de CLERMONT, Grand Maître de la première Grande Loge de France, lui-même très favorable aux Loges d'adoption. Celle qui devint la citoyenne Vérité sous la Révolution fut, en effet, en 1775, la Grande Maîtresse des loges d'adoption.

La Grande Loge Féminine de France a donné son nom à sa Loge Nationale de Recherche, comme La Fayette pour la nôtre, et je ne doute pas que ces deux-là se soient rencontrés en leur temps, peut-être en Tenue, comme nous le faisons ce soir.

Une autre grande dame fut la princesse de LAMBALLE, membre de la Loge d'adoption Saint-Jean du Contrat Social et, elle aussi, Grande Maîtresse de toutes les Loges régulières écossaises en 1781.

Amie intime de la reine Marie-Antoinette – elle-même fille et sœur d'éminents Francs-maçons –, la souveraine, par le témoignage de sa favorite, était parfaitement informée de ce qu'on faisait en Loge, ainsi qu'elle en témoigna elle-même dans cette célèbre lettre à sa sœur l'archiduchesse Marie-Christine : « *La Franc-maçonnerie ? Tout le monde en est. Pourquoi voulez-vous qu'elle soit dangereuse ?* ».

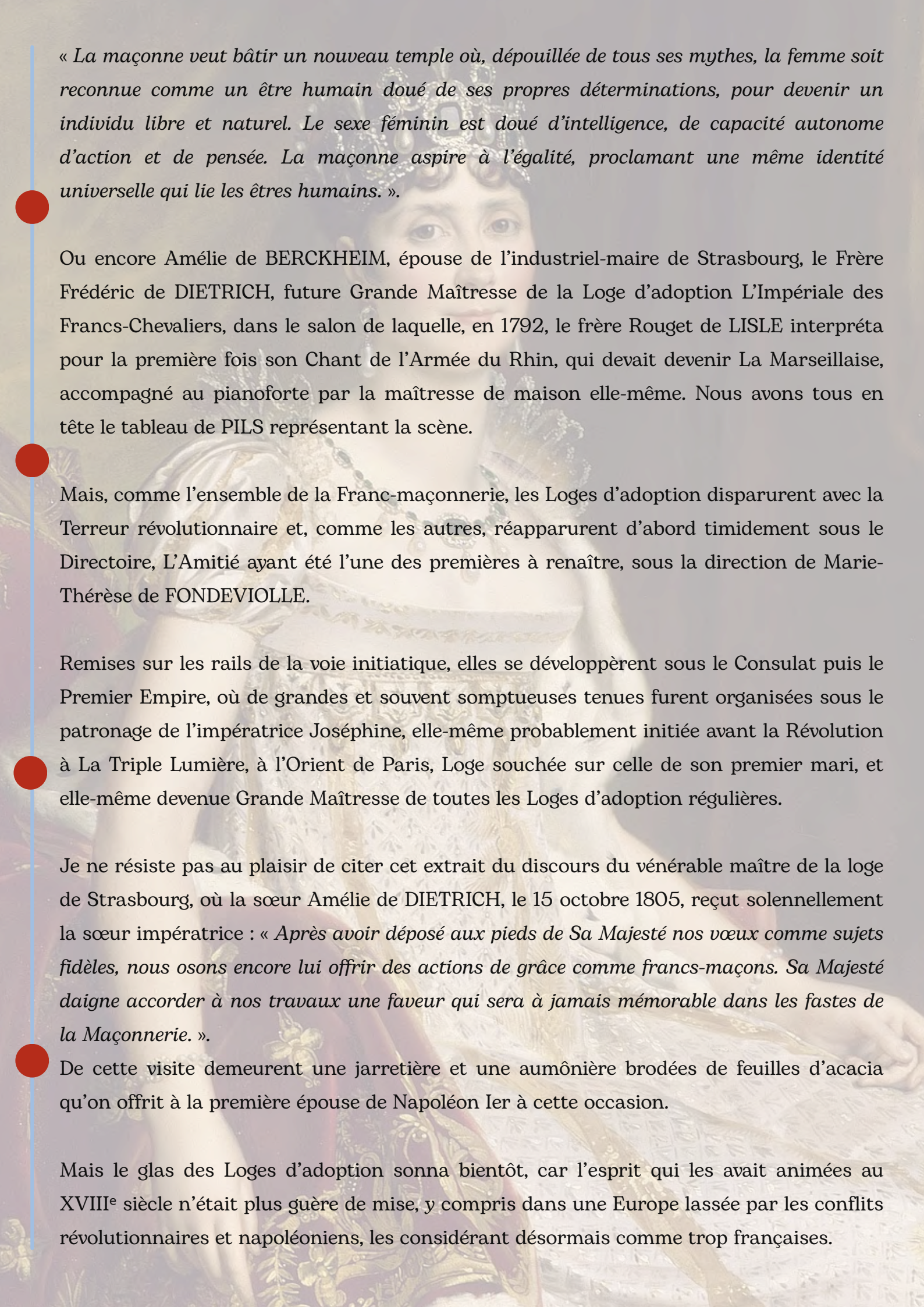
Il est vrai qu'on n'a jamais autant maçonné qu'à l'Orient de la Cour de Versailles, à la fin de l'Ancien Régime, à l'époque où la reine applaudissait les concerts de la Loge Olympique, dirigée par le Frère chevalier de Saint-Georges, jouant les symphonies parisiennes du Frère Haydn, dont celle qui porte, en hommage à elle, le titre distinctif de La Reine.

Fut-elle elle-même un jour initiée ? On ne sait. Mais dans son opéra Lucille, le Frère Fabre d'ÉGLANTINE fait chanter à l'un de ses personnages : « *Il pleut, il pleut, bergère, rentre tes blancs moutons...* »

Fut-ce notre « il pleut » un avertissement à la sœur-reine de l'orage révolutionnaire grondant à Paris et à ses courtisans emperruqués de blanc ?

Je vous laisse juger de l'opportunité de cette remarque.

D'autres Sœurs peuvent encore être signalées, parmi lesquelles Olympe de GOUGES qui, en 1782, fit cette déclaration valant naissance du féminisme, montrant que, sans doute, féminisme et Franc-maçonnerie d'adoption sont bien liés dès l'origine de l'un et de l'autre :

A faded background image of a woman in 18th-century attire, including a large wig and an ornate dress with lace and a high collar. She is looking directly at the camera.

« La maçonne veut bâtir un nouveau temple où, dépouillée de tous ses mythes, la femme soit reconnue comme un être humain doué de ses propres déterminations, pour devenir un individu libre et naturel. Le sexe féminin est doué d'intelligence, de capacité autonome d'action et de pensée. La maçonne aspire à l'égalité, proclamant une même identité universelle qui lie les êtres humains. ».

Ou encore Amélie de BERCKHEIM, épouse de l'industriel-maire de Strasbourg, le Frère Frédéric de DIETRICH, future Grande Maîtresse de la Loge d'adoption L'Impériale des Francs-Chevaliers, dans le salon de laquelle, en 1792, le frère Rouget de LISLE interpréta pour la première fois son Chant de l'Armée du Rhin, qui devait devenir La Marseillaise, accompagné au pianoforte par la maîtresse de maison elle-même. Nous avons tous en tête le tableau de PILS représentant la scène.

Mais, comme l'ensemble de la Franc-maçonnerie, les Loges d'adoption disparurent avec la Terreur révolutionnaire et, comme les autres, réapparurent d'abord timidement sous le Directoire, L'Amitié ayant été l'une des premières à renaître, sous la direction de Marie-Thérèse de FONDEVOLLE.

Remises sur les rails de la voie initiatique, elles se développèrent sous le Consulat puis le Premier Empire, où de grandes et souvent somptueuses tenues furent organisées sous le patronage de l'impératrice Joséphine, elle-même probablement initiée avant la Révolution à La Triple Lumière, à l'Orient de Paris, Loge souchée sur celle de son premier mari, et elle-même devenue Grande Maîtresse de toutes les Loges d'adoption régulières.

Je ne résiste pas au plaisir de citer cet extrait du discours du vénérable maître de la loge de Strasbourg, où la sœur Amélie de DIETRICH, le 15 octobre 1805, reçut solennellement la sœur impératrice : « *Après avoir déposé aux pieds de Sa Majesté nos vœux comme sujets fidèles, nous osons encore lui offrir des actions de grâce comme francs-maçons. Sa Majesté daigne accorder à nos travaux une faveur qui sera à jamais mémorable dans les fastes de la Maçonnerie.* ».

De cette visite demeurent une jarretière et une aumônière brodées de feuilles d'acacia qu'on offrit à la première épouse de Napoléon Ier à cette occasion.

Mais le glas des Loges d'adoption sonna bientôt, car l'esprit qui les avait animées au XVIII^e siècle n'était plus guère de mise, y compris dans une Europe lassée par les conflits révolutionnaires et napoléoniens, les considérant désormais comme trop françaises.

Le machisme ambiant d'un régime militaire ayant semé partout la guerre et fait d'innombrables veuves devant élever seules leurs enfants ; le Code civil ayant pour longtemps fait des femmes des incapables majeures assignées à leurs seuls foyers domestiques ; et l'ordre moral, conséquence du Concordat, s'accroissant sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et le Second Empire, avec pour corollaire les récurrentes condamnations de la franc-maçonnerie par la Sainte Église romaine et apostolique, eurent, au fil des années, raison de ces assemblées où les femmes purent, un temps, se considérer comme les égales des hommes.

Et si la Révolution de 1848 vit la renaissance des revendications féminines, elle ne put renverser la tendance, même si un petit courant féminino-progressiste subsista au sein de la Franc-maçonnerie française, presque secrètement – pour ne pas dire clandestinement – tant il était contraire aux nouvelles mœurs.

Celui-ci fit qu'une Loge de Sœurs aurait fait partie du célèbre défilé des Francs-maçons, le 29 avril 1871, dans lequel les Enfants de la Veuve voulurent s'interposer entre les Versaillais et les Communards.

Les Loges d'adoption disparurent progressivement, les unes après les autres, même si le désir d'être Francs-maçonnnes demeura et se concrétisa avec, vous le savez tous, l'initiation de Maria DERAISMES par une Loge écossaise s'étant pour cela mise en congé de l'Obéissance – d'où allait naître la création du Droit Humain ; puis celle de Louise MICHEL, là encore à l'initiative d'une Loge issue de la Grande Loge Symbolique Écossaise.

Le paradigme, pourtant, d'une Franc-maçonnerie exclusivement féminine perdura dans l'inconscient collectif, bien qu'il fallût attendre la Belle Époque pour que la Franc-maçonnerie d'adoption réapparût, à l'initiative de la Grande Loge de France et du Suprême Conseil de France.

Mais ceci constitue bien sûr une autre histoire dont va vous parler notre chère Sœur Françoise MOREILLON, à laquelle je laisse la parole, un peu honteux tout de même d'avoir, ce soir, braconné sur ses terres de recherche.

Mais nous respectons ainsi la parité – pour ne pas dire la parfaite égalité – entre Sœurs et Frères, puisque, après tout, je l'ai toujours pensé, dit et écrit : les Sœurs sont des Frères comme les autres.

J'ai dit.

Intervention de Françoise MOREILLON

“1901-1945, la marche vers l'indépendance de la GLFF”

A la fin du 19ème siècle, l'idée d'une « nécessaire collaboration des sexes pour l'œuvre d'émancipation commune » selon l'expression de l'époque en chemin depuis le 18e siècle est à nouveau en discussion tant dans la société qu'en Franc-maçonnerie.

Les femmes aspirent avec insistance à être actrices de leur propre histoire et réclament égalité et liberté.

Côté Franc-maçonnerie, certaines femmes particulièrement combatives veulent obtenir l'entrée des temples masculins et une initiation absolument identique à celle des hommes. D'autres plus nuancées, ne veulent pas d'une égalité qui risquerait de les conduire à une similitude ou de porter ombrage aux hommes.

Au nom de l'égalité, des hommes ouverts à la cause des femmes estiment qu'elles ont leur place dans les mêmes Loges qu'eux et sont favorables à la mixité. D'autres demeurent attachés à la perpétuation traditionnelle d'espaces spécifiquement masculins ou spécifiquement féminins tels les Loges d'adoption. La majorité des Francs-maçons hommes souhaite respecter la règle édictée par le pasteur ANDERSON : Pas de femmes en Franc-maçonnerie !

Maria DERAISMES, vous venez de l'entendre est initiée en 1882, selon le même cérémonial que les hommes dans une Loge sortie pour la circonstance de la Grande Loge symbolique Ecossaise, Obédience éphémère d'orientation libertaire fondée en 1880. Cette Loge abandonne bientôt Maria qui onze ans plus tard, fonde avec Georges MARTIN (en 1893) une Loge mixte transformée en Obédience mixte en 1899 : Le Droit Humain que nous connaissons encore aujourd'hui.

La Grande Loge Symbolique Ecossaise, maintenue par quelques Loges qui ne s'unissent pas d'emblée à la Grande Loge de France en 1894 initie à partir de 1901 des femmes dont Louise MICHEL (13 septembre 1904) et la doctoresse Madeleine PELOLETIER (27 mai 1904).



La Nouvelle Jérusalem n°5 créée en 1901 est l'une de ces Loges mixtes.

En 1906, elle décide à son tour, de rejoindre la Grande Loge de France et afin de ne pas abandonner les femmes de l'atelier, elle conditionne son intégration à la création d'une Loge d'adoption.

La Grande Loge de France devenue souveraine, est alors présidée par Gustave MESUREUR, autrefois fondateur de la Grande Loge Symbolique Ecossaise acquis à la cause des femmes. En 1906, lors de l'Assemblée générale annuelle que les Francs-maçons appellent Convent, le principe de la création de Loges d'adoption est voté et une Constitution et des Règlements Généraux sont rédigés à leur intention

Auparavant en 1900, la loge Le Libre Examen n°217 de la Grande Loge de France a demandé l'autorisation de créer une Loge d'Adoption. Lasse d'attendre une réponse qui ne venait pas, le 20 mars 1901, elle a de son côté, ouvert le chemin en installant sa Loge d'adoption sous sa seule responsabilité. La Soeur BERTHAULT en a été élue présidente et le Frère LANG a prononcé les mots de bienvenue à toutes les Soeurs.

Mise en sommeil en 1903, cette Loge d'adoption va reprendre ses travaux en 1912. Ils ne seront plus jamais suspendus.

Le libre Examen, Adoption avant-guerre, est en 1945, l'une des Loges fondatrices de l'Obédience féminine indépendante dans laquelle, elle porte le n°1. (Les Soeurs de la GLFF présentes comprendront pourquoi la date de 1901 est inscrite sur la bannière de notre Obédience.)

En décembre 1903, Jean-Marie RAYMOND, à la tête du Suprême Conseil de France et membre du Libre Examen a expliqué dans une conférence la valeur profonde du symbolisme des Loges d'adoption.

En 1906 André LEVY-OULMANN, président de La Nouvelle Jérusalem vante aux Frères les mérites de la maçonnerie d'adoption écossaise qui a existé dans le passé.

Les femmes de sa Loge se sont documentées sur les Loges féminines du 18e siècle et approuvent le projet.

La Loge d'adoption de La Nouvelle Jérusalem est constituée le 31 mai 1907. Elle réunit les femmes de la Loge mixte qui pensent conquérir leur « indépendance, non par la lutte brutale, mais par une ferme volonté dirigée par l'esprit de conciliation. » disent leurs procès-verbaux.

Elle est présidée par Blanche MURATET, initiée dans une Loge d'adoption en Espagne, affiliée à la Loge Le Droit Humain et Grande Maîtresse du Libre Examen Adoption en 1902.

Elle est présidée par Blanche MURATET, initiée dans une Loge d'adoption en Espagne, affiliée à la Loge Le Droit Humain et Grande Maîtresse du Libre Examen Adoption en 1902.

La Nouvelle Jérusalem est aujourd'hui, la Loge n°2 de la Grande Loge Féminine de France.

La vie des Loges d'adoption de la Grande Loge de France nous est connue grâce à la découverte de leurs livres d'architecture dans les Archives Russes qui sont des archives dérobées par les Nazis et emportées à Berlin. Trouvées par les Russes et transférées à Moscou, elles ont été rendues à la France à la fin de l'An 2000. Les Sœurs de la CNHRM de la GLFF ont participé à leur dépouillement et ainsi fait connaissance avec leurs pionnières.

Ces Loges regroupent des femmes portées par un ardent désir d'affranchissement et d'élévation et par la volonté de changer les rapports homme/femme non seulement dans la cité mais aussi dans la famille et dans le couple.

Leurs Présidentes dénommées Grandes Maîtresses, assistées certes, d'un Vénérable Maître, mènent leurs tenues à leur guise, elles sont libres de leurs programmes et de leurs cérémonies. (Le Convent de 1927 modifie les règlements de 1906 pour les rendre plus conformes à la réalité du fonctionnement.)

Demeurant très proches de la Loge masculine dont elles portent le numéro suivi de bis mais partageant leurs aspirations entre femmes, elles peuvent faire éclore leur identité féminine sans perdre la possibilité d'affirmer leur différence. Prenant conscience de leur destin commun, elles s'attachent à donner corps à leur idéal de justice et de solidarité tout en s'élevant spirituellement.

Elles disposent pour cela de tout le corpus symbolique légué par les Sœurs des Lumières. La Commission composée des Frères SERGENT, BLUM, PLATEL et WIRTH chargée de réviser les rituels des Frères est en 1907 chargée d'actualiser aussi ceux des Sœurs. Des courriers attestent d'une collaboration respectueuse des souhaits des femmes.

Il n'est pourtant pas toujours aisé pour elles de se maintenir dans un contexte qui demeure globalement frileux et ambivalent à leur égard.

En 1920, la Grande Loge de France vote au Convent, à une très forte majorité, le principe de l'admission des femmes en Franc-maçonnerie et soumet l'application de cette décision à son propre maintien dans la Maçonnerie Internationale. Et en 1921, elle accepte malgré tout, les statuts de l'Association Maçonnique Internationale qui dit : pas de femmes en Franc-maçonnerie !

Les Sœurs se sentent menacées. L'idée d'une maçonnerie féminine indépendante est alors formulée pour la première fois par Jeanne VAN MIGOM, Présidente de La Nouvelle Jérusalem Adoption dans un long courrier adressé au Grand Maître de la GLDF, le Frère WELHOFF.

Durant l'année 1921, les Grandes Maîtresses multiplient les prises de parole dans des réunions ouvertes à tous, dénommées « Tenue blanche » pour se faire connaître et pour expliquer la nécessité de la présence des femmes en Franc- maçonnerie.

Bien sûr, certains Frères et parmi les plus hauts gradés, lorsqu'ils sont en charge de responsabilités savent préserver l'intérêt des Loges d'adoption. Ils les protègent et les encouragent. Ils reconnaissent la valeur et le sérieux de leurs travaux. Publiés dans les revues maçonniques, ceux de Marie-Bernard LEROY paraissent dans la revue *Le Symbolisme* fondée par Oswald WIRTH.

La conférence « La Franc-maçonnerie et l'Enfance » donnée par Suzanne GALLAND en 1928 parue dans le bulletin hebdomadaire de la Grande Loge de France est rééditée plusieurs fois.

A la fin des années 30, Suzanne BARILLET dite Germain RHEAL est la plume du Grand Maître Georges CHADIRAT.

Dans un environnement où rien n'est prévu pour les accueillir, les femmes avancent à petits pas. Elles ne baissent pas les bras et obtiennent un cabinet de réflexion pour leur usage propre.

Marie LANTZENBERG, Présidente de la Loge Union et Bienfaisance refusant d'utiliser pour le courrier de sa Loge, le papier à en-tête de la loge masculine même s'il porte la mention « Loge d'adoption » obtient l'impression d'un papier spécifique.

Elle tente unilatéralement de remplacer, sur les ordres du jour paraissant dans le Bulletin Hebdomadaire des Loges de la région parisienne, la mention « Loges d'adoption » par celle plus explicite à ses yeux, de « Loges féminines ». Elle est rappelée à l'ordre. On continue cependant à parler de « Loges féminines ».

Des formulaires et demandes d'initiation dont le texte s'applique à des signataires féminines sont réalisés à la fin des années 20. Des diplômes de Maîtresses sont actualisés sur un modèle de 1811.

Les Livrets d'instruction des trois grades finissent par être imprimés. Les rituels par contre malgré la décision ne le seront jamais. Les femmes les ont elles-mêmes tapés à la machine.

En 1936, un Temple pour leur usage exclusif, leur est alloué au siège de l'Obédience. Elles tentent par la voix du député de la Nouvelle Jérusalem, d'être comptées dans l'effectif des Loges masculines afin d'être représentées au Convent des Frères mais n'y réussissent pas.

Leur organisation collective amorcée dès 1912 pour une fête de Noël destinée à l'Orphelinat maçonnique où elles sont actives, prend corps en septembre 1913, quand la veille du Convent des Frères, les deux Loges d'adoption organisent une Tenue que préside Sophie PAGÈS, Présidente de La Nouvelle Jérusalem assistée de Suzanne GALLAND, Présidente du Libre Examen. Des délégués des instances dirigeantes (Conseil Fédéral et Suprême Conseil) ainsi que de nombreux visiteurs participent à cette Tenue. Le pli est pris.

La Tolérance Adoption à Périgueux en 1923 et Union et Bienfaisance à Paris en 1925 étant constituées, la décision est même amplifiée lorsque les quatre Grandes Maîtresses décident que cette tenue annuelle du vendredi soir veille du Convent de leurs homologues masculins devient Tenue Collective Solennelle des Ateliers d'Adoption.

Elles lui adjoignent dès 1926 une Tenue de Congrès suivie d'une Agape (c'est-à-dire un repas fraternel) avec continuation des travaux l'après-midi, s'il y a lieu, créant ainsi une situation de fait qui parait au calendrier et que les Frères officialisent en 1936 seulement. Elles en confient l'organisation à un Comité formé de trois déléguées par Loge, élues en même temps que les officières de la loge.

Dès cette date, elles créent de plus, une Commission chargée de régler les problèmes des Loges d'adoption en amont d'une information aux Frères. Elles décident aussi de réunir chaque mois, une Tenue de maîtresses et qu'en signe d'égalité, elles seront toutes vêtues de la même manière, blouse blanche très simple, même étoffe, même façon.

En 1934, les Loges d'Adoption sont sept (Babeuf et Condorcet Adoption à Saint Quentin en 1927, Le Général Peigné Adoption à Paris en 1930. Minerve Adoption en 1931) sont nées. Aussi lorsque Louis DOIGNON soumet au vote du Convent, le vœu de sa Loge proposant sans leur avoir demandé leur avis, l'autonomie des Loges d'adoption, les femmes se sentent chassées. Ce vœu rend hommage à l'effort accompli par ces Loges depuis plus de trente ans. Il considère qu'elles sont désormais capables de se diriger elles-mêmes car *« l'avenir est au complet épanouissement de l'intelligence et du cœur des femmes »*.

Il considère enfin et surtout peut-être que les Loges de l'étranger peuvent à cause de la présence des Sœurs, accréditer la Grande Loge de France de posséder des Loges mixtes et demande que soit mis à l'étude, l'octroi de l'indépendance ou de l'autonomie des Loges d'adoption.

Les femmes savent que sans l'appui d'une Obédience et sans ressources, elles ne peuvent pas survivre. Par la plume de Marie BERNARD-LEROY et avec l'appui de leurs Loges masculines, elles obtiennent que soit voté en convent de 1935 le maintien du statu quo.

A nouveau le souci de conciliation prime, une Commission paritaire est mise en place pour que soit sereinement abordées les conditions d'une véritable autonomie, prélude à l'indépendance.

Le Secrétariat Général des Loges d'adoption est créé en 1936 avec Anne-Marie PEDENEAU futur GENTILY comme Présidente et le Congrès des Loges d'adoption est officialisé, la même année. Présidé par la Sœur Eliane BRAULT, Grande Maîtresse de la Loge Le Général Peigné Adoption en présence du Grand Maître Louis DOIGNON, il est en réalité le 11e.

La philosophie sociale et Thébah sont créées en 1935 à Paris, l'Olivier écossais en 1936 au Havre et la République sociale la même année a sauvé Union et Bienfaisance. Avec conscience, les femmes continuent de mener de front leurs préoccupations sociales et leurs aspirations initiatiques : le travail sur « la Colombe » côtoie celui sur « la place de la femme dans l'évolution moderne », la réflexion sur « La culture soviétique » ou « l'avenir de l'Europe » voisine avec des études symboliques telles « L'équerre et le compas » ou « le sens de l'initiation ».

Hélas ! la guerre vient tout arrêter.

Les Franc-maçonnes comme toute la Franc-maçonnerie en sortent profondément meurtries mais avec toujours la volonté de faire œuvre féminine en Franc-maçonnerie.

Dès la fin 1944, Germain RHÉAL élue présidente du Secrétariat Général en 1939 et Suzanne GALLAND, Présidente du Libre Examen reprennent contact avec la Grande Loge de France. Occupée à sa propre reconstruction, l'accueil est froid. Il faut attendre...

Sentant que l'intérêt des Loges féminines réside dans une action immédiate, les Franc-maçonnes du Secrétariat Général des Loges d'Adoption d'avant-guerre se constituent à l'instar des Frères, en Comité de Reconstruction chargé de rassembler les membres disséminés des Loges et d'organiser la reprise des travaux.

Sous la foi du serment, chacune rend compte de ses activités durant la guerre pour pouvoir reprendre sa place en Loge. Pleines d'humilité concernant leur comportement durant les hostilités, ces lettres sont bouleversantes.

En juin 1945, la Présidente du Comité de Reconstruction adresse le rapport du travail du Comité au Grand Maître, Michel DUMESNIL de GRAMONT. Le Conseil Fédéral décrète alors que : le moment est venu de donner à la Franc-maçonnerie féminine sa pleine indépendance et le 17 septembre, le Convent de la GLDF abroge les textes et règlements généraux afférents aux Loges d'adoption. Le lien est dénoué.

Une commission mixte paritaire est créée afin que le non-retour à la Grande Loge de France ne soit pas un abandon pur et simple des femmes. Des négociations au cours desquelles elles tiennent bon et où la volonté de s'entraider et de collaborer l'emporte une fois de plus, leur permettent d'obtenir l'attribution d'un Temple, rue Froidevaux et un financement pour le loyer et les frais d'installation.

Le 21 octobre 1945, réunies en Assemblée Générale Constitutive, les Franc-maçonnes créent avec ferveur, une obédience exclusivement féminine et indépendante.

Accédant une dernière fois au désir des Frères, elles la dénomment « Union Maçonnique Féminine de France ». Voilà nos Pionnières, dans le même temps, Citoyennes de la République et Maçonnes en toute souveraineté.

Les cinq Loges qui peuvent se reconstituer : Le Libre Examen, La Nouvelle Jérusalem, Le Général Peigné, Minerve et Thébah se donnent les numéros 1 à 5 ; le n°3, vacant aujourd'hui, correspond à la Loge Général Peigné, mise en sommeil en mai 1946.

Le 30 janvier 1946, lors du Congrès, Anne-Marie GENTILY est élue Grande Maîtresse. Elle a été initiée en 1925 et a fondé la Loge Minerve. Les cinq premières Grandes Maîtresses de la nouvelle Obédience ont toutes été initiées avant-guerre dans les Loges d'adoption de la Grande Loge de France.

[En 1952, l'Union Maçonnique Féminine de France, par un vote du Convent estimant que son nom n'est pas adapté à la réalité du travail initiatique, le change en Grande Loge féminine de France (GLFF) et, en 1958, l'Obédience abandonne le Rite d'Adoption qui ne mourra pas pour autant, pour le Rite Ecossais Ancien et Accepté et adopte la robe noire et une médaille pour chaque loge qui le souhaite.]



La vision anticipatrice et généreuse des frères de la GLDF souvent venus de la Grande Loge Symbolique Ecossaise a servi de vecteur au visage pluriel de la Franc-maçonnerie contemporaine : masculin, féminin ou mixte mais UN.

Les femmes maçonnes, quels que soient les discours ambiants, se sont forgé et transmis une conviction inébranlable : celle de leur nécessaire présence en Franc-maçonnerie désormais incontournable.

Et surtout ensemble ces hommes et ces femmes ont su avec sagesse mettre en action leur sentiment profond que chacun, chacune doit occuper sa juste place et être respecté pour que l'œuvre s'accomplisse dans la joie de la fraternité.

J'ai dit.

Intervention de Liliane MIRVILLE

Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

Très Respectable Grand Maître,
Mon Très Cher Frère Jean-Raphaël,
Dignitaires qui décorent l'Orient
Mes Très Chères Soeurs, mes Très Chers Frères,
Mesdames, Messieurs, Chers Ami(e)s,

Un grand merci, Très Respectable Grand Maître, mon Très Cher Frère Jean-Raphaël, pour votre chaleureux accueil dans ce Grand Temple Pierre Brossolette ; merci également aux Grand Officiers, à vous tous Frères de la GLDF et les Grandes Officières de la GLFF pour la préparation commune de cette conférence publique sur le thème : « Célébrons ensemble le 80e anniversaire de l'indépendance des loges de la GLFF » (21 octobre 1945).

Vous le savez, La GLFF est particulièrement heureuse de partager ce moment de Mémoire, de Transmission et de Fraternité avec la GLDF.

Tout d'abord, un grand remerciement à nos deux historiens :

- notre Frère Jean-Pierre THOMAS, qui nous a quittés brutalement hier soir pour l'Orient Eternel, nous sommes dans la peine, pour son travail de Transmission sur « les Loges d'adoption aux XVIIIe et XIXe siècle », dont le texte a été lu par notre FF Jean-Michel THIVEL.

- Et notre Soeur Françoise MOREILLON : « 1901-1945, la marche vers l'indépendance de la GLFF ».

Vous avez su nous guider, nous conduire sur le chemin de la liberté et surtout nous plonger dans nos passés respectifs.

Mais, rassurez-vous, la GLFF a bien d'autres facettes historiques à vous faire découvrir :



- I- Tout l'abord, je vais retracer l'essor de la Première Obédience Féminine depuis 1945.
- Puis, j'évoquerai les valeurs qui unissent nos deux Obédiences.

I-L'essor de la première Obédience féminine depuis 1945

Vous le savez, la GLFF, créée le 21 octobre 1945 sous le nom d'Union Maçonnique Féminine de France, fête avec vous ses 80 ans. C'est pour nous « 80 ans de Lumière, de Liberté et de Fraternité »

Quelques jours après la Libération de Paris, toutes les Obédiences maçonniques françaises entreprennent de se reconstituer. Nos Frères réintègrent la rue Puteaux dans le 17^e arrondissement à Paris, les Soeurs Anne-Marie GENTILY, Suzanne GALLAND et Germain RHEAL expriment le désir profond des Sœurs de reprendre leur activité. Mais l'accueil des Frères est plutôt froid...

L'intérêt de nos Loges féminines réside dans une action immédiate, à l'appel de notre Soeur Anne-Marie GENTILY, mue par un enthousiasme que rien ne saurait entamer.

Nos Soeurs furent entendues par un tiers de l'effectif d'avant-guerre. Elles composent sans plus tarder un Comité de Reconstruction. Ce dernier décide que chacune des Sœurs doit établir un curriculum vitae justifiant, sous la foi du serment, de ses moyens d'existence et de son attitude durant la guerre. A la lumière des éléments fournis, le Comité de Reconstruction statua sur la possibilité pour la Soeur de réintégrer la Franc-maçonnerie.

Peu à peu les Loges se reconstituent. Beaucoup de femmes et, parmi elles, beaucoup de Soeurs ont été emprisonnées, torturées, déportées, fusillées. Il reste à peine plus de 90 membres ayant appartenu aux loges d'adoption sur plus de 300 avant la guerre. Combien aussi de lettres, d'archives, de documents des Loges furent brûlés à la hâte.

De son côté, la GLDF par l'intervention du Très Respectable Grand Maître Michel DUMESNIL DE GRAMONT, abroge le 17 septembre 1945, lors de son Convent, tous les règlements concernant les Loges Féminines d'Adoption.

Les négociations engagées avec les Frères finissent par être positives.
Les Soeurs demeurent fermes sur leurs exigences matérielles.

Elles obtiennent un accord viable et décident de poursuivre le travail de la constitution d'une Obédience Féminine indépendante.

Depuis la fin de la guerre, dans la société, tout le monde rêve d'un monde meilleur... Le rêve prend corps peu à peu... Pour beaucoup de femmes, le rêve, c'est l'avenir.

Le baby-boom commencé depuis 1946, explose... Dans un futur proche, les femmes obtiendront de pouvoir contrôler leur fécondité. Le droit de vote leur a été accordé par le Gouvernement provisoire de la République française, siégeant à Alger en avril 1944. Elles ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. La guerre a changé les mentalités.

Mais l'avenir se prépare aussi dans les Loges... Lors de l'Assemblée constitutive du 21 octobre 1945, où l'Union Maçonnique féminine de France est créée, la sœur Germain RHEAL, Présidente du Comité de Reconstruction, prononce Rue Froidevaux un discours dont voici un extrait :

« Nous voici, dans ce grand temple auquel nous ne sommes pas encore habituées. Il ne tient qu'à nous d'y créer une ambiance de labeur, d'union et d'idéal... ».

Avec fermeté, les Sœurs vont poser les fondations d'une structure solide dont aucune association ne saurait se passer et qui soit capable d'instituer durablement leur indépendance :

- Instaurer un Conseil Supérieur formé de Déléguées élues des loges, ancêtre du Conseil Fédéral actuel ;
- Approuver une Constitution et des Règlements Généraux reprenant les lignes essentielles des textes anciens de la GLDF.
- Choisir les jours et heures de réunion pour chacune des 5 Loges fondatrices et le montant des cotisations.

Le travail en Loge reprend avec ardeur dans la liberté la plus grande !

Le temps est enfin venu du retour à l'esprit et aux méthodes traditionnelles de l'Institution Maçonnique.

En dépit des rigueurs de la saison, de l'absence de chauffage dans les temples, et le bal des souris, les sœurs se réunissent, travaillent tant sur le plan symbolique que philosophique et sociétal, constate le premier Congrès du 30 janvier 1946.

Anne-Marie GENTILY est élue première Grande Maîtresse de l'Obédience exclusivement féminine, indépendante.

Elle incarne la force invincible et la foi inébranlable des franc-maçonnes qui ne connaissent ni le découragement ni la défaillance. Elle pose avec ferveur et détermination les aspirations de la toute jeune Obédience.

Elle nous dit : « *La chaîne d'union est définitivement renouée. Il faut aller de l'avant avec force. La véritable vie maçonnique est dans le Temple et ne peut être que là. C'est au sein des loges au cours des tenues intimes et sérieuses et sous l'égide de notre symbolisme que la Maçonnerie, la nôtre en particulier peut garder son vrai visage de société initiatique, de société de pensée.* »

Cependant, les Maçonnes ne doivent pas se replier sur elles-mêmes. [...]

« *Notre conduite et notre exemple dans la vie profane, voilà la seule vraie propagande que nous ayons à faire... [...]* Mes Sœurs, l'avenir de notre UMFF est entre vos mains, penchez-vous sur votre propre cœur et demandez-vous si vous voulez que notre Institution naissante ait demain en France d'abord, à l'étranger ensuite, sa raison d'être... »

Le 14 septembre 1947, le Congrès de l'Union Maçonnique Féminine de France, a lieu, rue Ramey dans le 18ème arrondissement de Paris, où les conditions de travail sont moins rudes...

Il s'ouvre sous des perspectives pleines de douceur et d'espoirs vibrants, toujours portés par la Grande Maîtresse Anne-Marie GENTILY : espoir d'un recrutement qualitatif de femmes qui mûrissent sérieusement leur engagement, espoir en la création d'ateliers en province.

Souhaits exaucés : La première Loge de l'Obédience est créée en province : Athéna naît à Toulouse le 18 juillet 1948 : « *Un an d'efforts persévérants pour arriver à ce résultat qui fut pour nous une véritable apothéose* », déclare Anne-Marie GENTILY lorsqu'elle passe le flambeau de sa charge à Gisèle FAIVRE en disant à toutes : « *Prenons ensemble la résolution de poursuivre notre œuvre avec courage, d'aller toujours plus loin et plus haut pour d'autres réalisations.* »

Cinq ans plus tard, la Loge Cybèle est créée, le 21 juin 1953, à Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, puis Isis le 12 novembre 1954 à Paris.

Sur le sceau de notre Obédience et sur sa bannière, figure l'année 1901. Pourquoi ?

C'est l'année où fut créée à la GLDF, la Loge « Le Libre Examen » dans sa forme Adoption – l'une des cinq Loges fondatrices de notre Obédience le 21 octobre 1945.

C'est notre Loge n° 1 et par elle, nous avons 124 ans depuis le 20 mars dernier...

Je n'oublie pas non plus deux événements fondateurs d'importance :

- En 1952, par un vote du Convent, les Sœurs décident de se donner un nom adapté à leur réalité initiatique : l'Union Maçonnique Féminine de France, en toute souveraineté, devient la Grande Loge Féminine de France.
- En 1958, c'est l'année où le Convent vote le changement de rite. Le REAA devient le rite de l'Obédience. Il sera le seul jusqu'en 1973.

Et les Maçonnes qui ont l'habitude du féminin depuis le 18e siècle, commencent par rédiger le rite du Rite Écossais Ancien et Accepté de la GLFF au féminin et décident d'y garder des traces vives de leur Tradition première :

- dans les rituels d'initiation par les chaînes et la phrase sur les pôles de l'humanité « la femme est l'un des pôles de l'humanité et que l'homme est l'autre pôle. Elles savent que la lumière pour jaillir a besoin de l'union des deux pôles. »
- sur les sautoirs des Conseillères Fédérales la présence des roses - et sur la bannière de la GLFF, par la présence des cinq roses et de la date 1901.

La même année 1958, la robe noire est instaurée pour toutes. Elle est le symbole du dépouillement des métaux, c'est la couleur du néant. Libre à l'intérieur de sa robe, égales sous le même uniforme. Elle est assortie des gants blancs, du tablier du grade et, autre spécificité de la GLFF, de la médaille de la Loge lorsqu'elle existe.

La première Loge fondée au Rite Écossais Ancien et Accepté, le 6 mai 1961, est la Loge Thémis n° 10 à l'Orient de Limoges, suivie de Hestia n° 11, à l'Orient de Clichy-La Garenne dans les Hauts de Seine en octobre. Rosa Maris, n° 12 allume ses feux à l'Orient de Marseille en 1962, etc...

Une première Loge à l'étranger, Lutèce, est créée à Genève en 1964. D'autres suivront... Dès juin 1972, la création du Suprême Conseil Féminin de France permet aux Franc-maçonnes d'accomplir un parcours initiatique complet au REAA.

Dans ces années 1970, l'Obédience se réfère aux sources initiatiques Ancestrales qui, sous forme de mythes et de symboles maintiennent vivante la chaîne initiatique qui mène à la Connaissance. Elle comprend que les différents rites maçonniques ont tous en partage, les valeurs fondamentales Traditionnelles et Universelles qui permettent le perfectionnement de l'être et de la société.

Elle comprend aussi que leur multiplicité est susceptible de répondre aux aspirations diverses des femmes et de toucher un maximum de sensibilités.

Ainsi, elle s'ouvre au Rite Français en 1973, puis au Rite Rectifié en 1974.

Grâce à la création de deux juridictions correspondantes le Grand Chapitre Général Féminin de France et le Grand Prieuré, chaque Franc-maçonne peut trouver la voie qui répond le mieux à sa sensibilité pour réaliser un parcours initiatique complet.

L'année 1977 voit le retour du Rite d'Adoption par l'intégration de la Loge « Cosmos ».

A partir de mars 1978, la Rose des Vents, Loge au nom évocateur, se donne pour vocation d'accompagner l'initiation des femmes partout dans le monde.

La GLFF est présente dans tous les départements et territoires d'Outre-mer, dans de nombreux pays d'Afrique. Deux Obédiences ont été créées en Afrique : au Cameroun, en décembre 2017 et au Bénin, en décembre 2018.

La GLFF a, aussi, des Loges dans l'océan Indien, à l'Ile Maurice, Outre-Atlantique, au Québec, en Israël, au Maroc et au Liban.

La plupart des Obédiences féminines européennes sont issues de la GLFF : « *Comme on dit ce sont nos Filles* ».

Ces Obédiences sont toutes, dès leur création, totalement indépendantes mais gardent entre elles des liens forts de coopération.

Créé en 1982, le Centre de Liaison International de la Maçonnerie Féminine (CLIMAF) organisme international regroupant 11 Obédiences maçonniques féminines et 2 stagiaires, organise tous les ans, depuis 1992, des journées de réflexion.

Depuis 2022, le CLIMAF est liée à une autre organisation maçonnique la FAMAF (Fédération Maçonnique des Loges Féminines d'Amérique du Sud).

A partir de 2004, une nouvelle structure Le Creuset Bleu, contribue à l'international, à la diversification des rites.

En 2008, soit depuis 17 ans, la GLFF a créé l'Institut Maçonique Européen afin de prendre sa part dans la construction européenne, tout en veillant à la défense et à la diffusion des valeurs humanistes

Pensons aussi aux audiences auprès de notre propre Parlement, inaugurées par notre Soeur Yvonne DORNES lors de son mandat de Grande Maîtresse (1977-1980) C'est elle qui obtient de l'Elysée que la GLFF soit reconnue par l'État comme groupe féminin incontournable. Elle est la première Grande Maîtresse reçue par le Président de la République.

Ainsi les femmes du monde entier comptent sur l'influence de la GLFF, sur son « savoir-faire » pour que leur soient transmis les outils qui leur permettent de prendre, dans la société, une place qui respecte leur dignité, leurs droits et leur émancipation.

Comme vous pouvez le constater, en 8 décennies, ce bel essor permet aux Franc-maçonnes d'occuper leur vraie place et faire entendre leur voix dans le paysage maçonnique et dans la Cité.

II-Alors quelles valeurs communes unissent nos deux Obédiences

Si les liens entre nos deux Obédiences sont incontestablement historiques, il n'en demeure pas moins que nos deux Puissances Maçoniques Indépendantes et Souveraines mettent en lumière d'une part, les valeurs d'une maçonnerie de Tradition tournée vers la Spiritualité et l'Humanisme, et d'autre part une spécificité mono-genre : la GLFF est exclusivement féminine et la GLDF est exclusivement masculine

2.1 La première valeur commune est une maçonnerie tournée vers la Spiritualité et l'Humanisme par la pratique d'un même rite : le REAA et de « l'Initiation Ecossaise »

Lorsque nous franchissons les portes du Temple, nous le faisons selon un rite.

Le rite correspond à un ensemble cohérent de signes, de pratiques et de cérémonies auxquelles les maçonnes doivent se conformer et dans lequel les maçonnes qui le pratiquent peuvent se reconnaître et travailler ensemble. Nous disons « mes SS me reconnaissant comme telles »

Tout rite a sa tradition historique et symbolique qui repose sur la même méthode de progression degré par degré et collective. Le pivot de la méthode est le développement de la pensée symbolique, un outil d'évolution qui se dévoile dans un champ individuel, intime et s'affirme dans la confrontation collective.

*Who design'd the human soul to raise
By secrets sprung from heaven*

A la GLFF, nous travaillons au Rite Ecossais Ancien et Accepté, le rite le plus ancien et le plus majoritairement pratiqué dans notre Obédience, et cela depuis 1958, soit depuis plus de 67 ans. C'est aussi le rite « officiel », puisque les tenues de Grande loge et de Convent ouvrent leurs travaux au Rite Ecossais.

Le Rite Ecossais Ancien et Accepté, souvent abrégé R.E.A.A. est le rite fondateur de l'Obédience qui en pratique les 3 premiers degrés : Apprentie, Compagnonne et Maître. Ils constituent la base symbolique, commune à toute la Maçonnerie. Chaque degré représente une étape de perfectionnement.

Ses deux caractéristiques principales sont d'être :

- d'une part un rite initiatique, car il met graduellement ses membres sur la voie de la réalisation spirituelle grâce à un travail intérieur et collectif effectué à l'aide de symboles et de rituels constituant les moyens d'accès à son contenu initiatique ;
- et d'autre part un rite traditionnel. Il intègre les traditions des constructeurs et se réfère à toutes les sources initiatiques ancestrales et universelles, sous la forme de mythes et de symboles.

Sa devise ORDO AB CHAO signifie « *L'ordre naît du chaos* ». Le travail maçonnique consiste précisément à ordonner en nous-mêmes ce qui est confus, désordonné, et faire de notre vie une œuvre d'équilibre et de Lumière.

Le REAA repose sur la Déclaration du Convent de Lausanne 1875, qui a harmonisé le rite et posé les grands principes immuables. Elle s'inscrit dans la tradition judéo-chrétienne à laquelle elle emprunte ses récits légendaires et la plupart des symboles.

L'usage est d'ouvrir les travaux en invoquant « le Grand Architecte de l'Univers ». Cependant, le REAA concilie l'existence d'un principe créateur avec le respect de la liberté de conscience de chacune et rejette toute formulation dogmatique.

Un principe exigeant « *Respecte ce que je crois comme je respecte ce que tu crois* ».

Il a pour vocation de rassembler des personnes venant de toutes traditions. Il se veut à la fois spiritualiste, universaliste et humaniste.

Il rappelle à la Maçonnerie moderne que le travail sur soi est inséparable du service rendu à l'humanité.

L'initiée doit porter à l'extérieur du Temple ce qui lui a été transmis : nos valeurs de Tolérance, de liberté, de respect de soi et des autres.

L'ultime secret de notre ordre ne serait-il pas l'action ? l'Ecossisme doit porter une « *spiritualité agissante* » comme le dit notre Souverain Grand Commandeur.

Il réconcilie la raison et la foi, la science et la spiritualité, l'intellect et le cœur que j'appelle l'intelligence du cœur

Chacune d'entre nous va pouvoir dans son milieu familial, professionnel, associatif faire rayonner les valeurs de la franc-maçonnerie par son exemplarité, que nous devons toujours et partout incarner. Chacune d'entre nous doit aussi apporter de l'aide à nos Soeurs et à nos Frères, dans la Cité, c'est notre devoir de Fraternité et de Solidarité.

Nos sœurs pionnières, toutes initiées au REAA ont combattu. Elles se sont levées. Fières de ce qu'elles étaient devenues par l'enseignement maçonnique reçu au sein de leur loge En tant que Franc-maçones de la GLFF, nous avons la grande responsabilité de poursuivre avec élan ce bel essor.

2.2 La deuxième valeur commune est la non-mixité, une spécificité des deux Grandes Loges qui en fait leur singularité

Frapper à la porte du Temple pour une femme ou un homme est une démarche individuelle de recherche personnelle murement réfléchie, de désir de s'engager sur un chemin initiatique, une quête de sens.

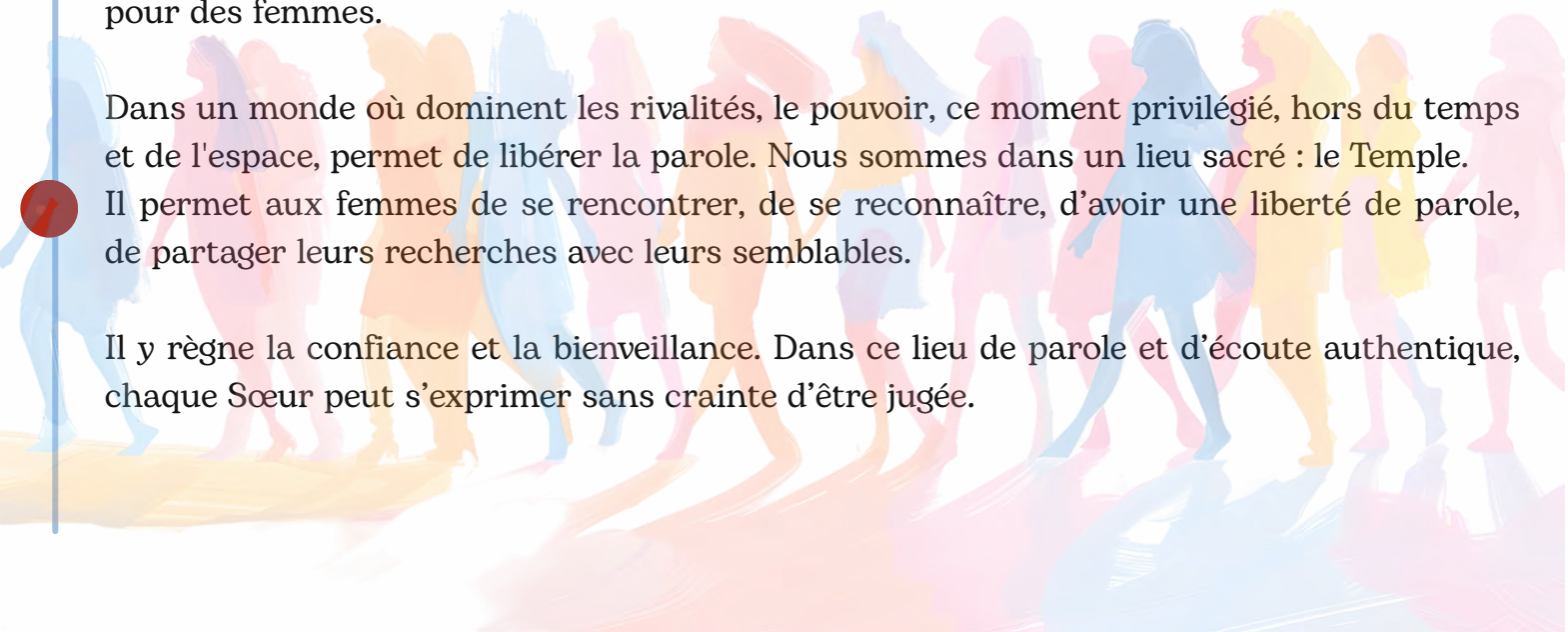
La non-mixité n'est ni un refus, ni repli sur soi, ni une opposition à la mixité. C'est un choix initiatique et symbolique.

Nous travaillons dans des ateliers féminins c'est-à-dire des Loges où des femmes sont initiées exclusivement par des femmes, où le travail de réflexion en Loge se fait entre femmes, (même si, de temps en temps, nous acceptons la visite de nos Sœurs et frères francs-maçons des Obédiences amies). Mais tout y est organisé et décidé par des femmes, pour des femmes.

Dans un monde où dominent les rivalités, le pouvoir, ce moment privilégié, hors du temps et de l'espace, permet de libérer la parole. Nous sommes dans un lieu sacré : le Temple.

Il permet aux femmes de se rencontrer, de se reconnaître, d'avoir une liberté de parole, de partager leurs recherches avec leurs semblables.

Il y règne la confiance et la bienveillance. Dans ce lieu de parole et d'écoute authentique, chaque Sœur peut s'exprimer sans crainte d'être jugée.



Cet espace favorise un travail intérieur profond, et une émancipation individuelle et collective permettant la découverte d'une voie maçonnique exclusivement féminine. Il permet l'introspection et un autre regard sur soi et les autres.

Pour certaines, ce fut une découverte. Être dans une Loge féminine sert de miroir, de révélateur et permet de se situer, de prendre conscience de ce que nous sommes, de voir ce que d'autres femmes vivent autrement, d'avoir le privilège de côtoyer des femmes « debout », des femmes magnifiques.

La Franc-maçonnerie fut longtemps réservée aux hommes. La création de la Grande Loge Féminine de France représente un acte fort d'autonomie et de liberté permettant aux Sœurs de travailler selon leur propre rythme, sans modèle imposé.

Conclusion

Les propos volontaristes et bâtisseurs d'avenir d'Anne-Marie GENTILY incitant chacune à prendre sa part pour développer l'Obédience sont devenus réalité.

La GLFF forte de 13 000 membres et 456 Loges est aujourd'hui la première Obédience exclusivement féminine dans le monde.

Depuis 80 ans, la Grande Loge féminine de France permet l'émancipation, le perfectionnement et l'autonomie des femmes qui se rassemblent autour des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Hier comme aujourd'hui, la GLFF offre à ses membres, un espace sans enjeux de pouvoir et de suprématie, créé par les femmes, pour les femmes, vraie école de vie, chemin de vie pour accéder à la Liberté, à penser par soi-même, à la spiritualité gage de la construction de son temple intérieur, et, par ses actions à l'extérieur, à la création du Temple de l'Humanité. Notre idéal Maçonnique.

J'ai dit.

Liliane MIRVILLE

Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

Intervention de

Jean-Raphaël NOTTON

Grand Maître de la Grande Loge de France

Visita Interiora
Terrae

Chère Liliane, Très Respectable Sœur,
Grande Maîtresse de la GLFF,
Dignitaires de nos deux Obédiences,
Représentants illustres de nos deux Suprêmes
Conseils,
Grandes Maîtresses, Grands Maîtres et dignitaires
des Obédiences amies qui se sont joints à nous ce
soir,
Et vous toutes et tous, Sœurs et Frères,

Et vous toutes et tous, représentantes et
représentants de la société civile qui nous faites la
joie de vous joindre à nous,

Si ce n'était la disparition brutale de Jean-Pierre
THOMAS, qui nous endeuille, célébrer un heureux
anniversaire est toujours un moment de joie
partagée.

Celui-ci est un moment de joie d'autant plus important qu'il concerne une démarche
historique, qui constitue pour la Grande Loge de France une source de grande fierté.

Au terme de trois exposés d'une exceptionnelle valeur et d'un contenu dense et
complet, il ne m'appartient pas de paraphraser ce que vous venez d'écouter.

Aussi, je voudrais plutôt tenter, en quelques mots, de donner un sens à notre présence
ce soir, et à notre histoire commune – mais aussi, à partir de cette histoire, de tenter
de définir l'horizon pour lequel il nous faut, à notre tour, travailler et espérer.

Fêter ici, au siège de la Grande Loge, dans le Grand Temple Pierre-Brossolette, le 80^e
anniversaire de la naissance de la Grande Loge Féminine de France, est un événement
exceptionnel.

Mais surtout, c'est l'occasion de rappeler avec fierté que c'est ici même que l'histoire
s'est écrite.

Cet anniversaire est l'occasion de rendre un vibrant hommage à notre histoire, à nos
histoires.



Il permet de raviver le souvenir des Sœurs et des Frères qui en ont été les actrices et les acteurs.

C'est l'esprit de l'hommage que nous vous proposons ce soir, 6 novembre 2025.

Quelle fierté de pouvoir honorer des pionnières et des pionniers !

Bien avant que la République elle-même n'accorde aux femmes une indépendance aujourd'hui tellement évidente, bien avant que d'autres institutions maçonniques n'accordent aux femmes le droit à l'initiation, aujourd'hui tellement évident, des Frères et des Sœurs ont été les pionniers d'une révolution initiatique et sociologique.

Elle s'est passée ici même.

Quelle joie et quelle fierté que de fêter ensemble aujourd'hui ces démarches pionnières qui ont uni à jamais nos deux obédiences.

Honneur et gratitude à celles et ceux qui ont été les sources de cette histoire magnifique.

Car, tant pour les unes que pour les autres, il fallait oser !

Et elles et ils ont osé !

Dépasser les préjugés, vaincre les réticences, souffrir les critiques,
et pourtant résister ! Et continuer d'avancer !

Écrire l'histoire avec un temps d'avance... Qui peut s'enorgueillir d'une telle force visionnaire ?

Celles et ceux dont l'on vient de vous conter les exploits l'ont fait.

Puis-je insister sur quelques dates, d'autant plus spectaculaires qu'on les cite à la suite ?

Car elles montrent l'histoire en marche.

XVIII^e siècle : premières loges d'adoption, premières initiations féminines.

Honneur à ceux qui ont osé, honneur à celles qui ont montré la voie.

XIX^e siècle : le temps des ultimes résistances de l'histoire.

Honneur à celles et ceux qui ont gardé la flamme de l'espérance en vie.

1901 : renouveau des loges d'adoption.

Vive François Bonnardot, Grand Maître de la GLDF ! Honneur aux premières initiées du XX^e siècle !

C'est ici que leur histoire s'est écrite.

1938 : suppression de l'incapacité civile des femmes.

1944 : ordonnance accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

Dans les loges, elles avaient expérimenté ce droit depuis 200 ans !

1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution.

Il y a encore du travail !

C'est en pensant à elles et à eux que j'ai voulu donner comme titre à ma première conférence de Grand Maître, le 26 août, ici même :

« Osez pousser les portes ! »

Car c'est bien cela la leçon que nous donnent, et que donne à l'histoire, ces pionnières et ces pionniers :

« Osez ! Osez ! Osez ! »

Mais quand on a pour ambition de construire l'histoire, on a le devoir de la respecter.

Et ce qui est vrai pour l'histoire l'est également pour notre Tradition.

Je dis notre Tradition, car nos deux Obédiences, comme cela fut excellemment relaté, ont cette racine initiatique et traditionnelle commune : le Rite Écossais Ancien et Accepté.

Permettez que je m'adresse plus particulièrement ce soir à nos visiteurs non initiés.

Un rite, c'est comme une méthode de travail – en l'occurrence, pour le nôtre, une méthode progressive de travail sur soi-même.

Le A de Accepté symbolise qu'il y a près de trois siècles, des loges dites de métier, des tailleurs de pierre, des charpentiers, ont décidé d'accepter des hommes moins habiles de leurs mains, mais partageant avec eux les mêmes vertus de cœur.

Et ensemble, ils se sont dit : « *Réparer des murs et des maisons, c'est bien ; réparer des hommes, c'est mieux.* »

Et c'est ainsi qu'est née la Franc-maçonnerie spéculative, héritière des bâtisseurs.

Et comme eux, nous nous transmettons la Connaissance par la cooptation.

Si vous voulez en savoir plus, demandez en sortant : sans trahir de secret, je suis sûr qu'il y a quelques initiés autour de vous... j'en reconnais certains, mais je ne puis en dire plus.

La Grande Loge de France et le Suprême Conseil de France, gardien et protecteur du Rite, ont donc été les dépositaires et les acteurs de cette tradition initiatique.

Transmettre une tradition initiatique est un acte important : il nécessite, entre celui qui la transmet et celle ou celui qui la reçoit, confiance, respect, identité de valeurs, identité d'aspirations.

C'est ainsi que nos prédécesseurs ont décidé de transmettre aux pionnières, premières initiées, ce Rite écossais qui nous est si cher.

C'est ce qui fait qu'aujourd'hui la GLDF et la GLFF sont indéfectiblement liées, partageant cette même racine initiatique, unique et magnifique.

Il nous appartient à notre tour, aux Sœurs de la GLFF et aux Frères de la GLDF, de la pratiquer avec bonheur, de la transmettre à toutes celles et ceux qui partagent nos idéaux, et surtout de la protéger et de la respecter.

À ce stade de mes conférences publiques, il m'est assez souvent demandé : « Mais pourquoi donc n'y a-t-il pas de femmes à la GLDF ? En un mot, pourquoi n'êtes-vous pas mixtes ? »

Eh bien, puisque vous ne me l'avez pas demandé... je vais vous répondre !

Il y a au moins cinq bonnes raisons :

D'abord, nos fondateurs ont créé une Tradition dont l'une des fondations, intangible, est que les hommes et les femmes travaillent chacun dans des ateliers distincts.

Cela fait trois siècles que cette Tradition fonctionne au plus grand bonheur des initiés.

Quelle serait notre légitimité à vouloir réécrire une histoire réussie ?

Ensuite, il n'y a aucune surprise pour personne : chacune et chacun des futurs initiés connaît, grâce à sa marraine ou à son parrain, les règles essentielles de la Tradition qu'il va recevoir à son tour.

Libre à chacun de trouver son bonheur dans l'institution initiatique dont les règles lui conviennent le mieux ; nombreuses sont représentées ici ce soir.

Je remarque également – mais n'est-ce pas l'histoire nouvelle qui commence à s'écrire ? – que nombre de jeunes femmes organisent de plus en plus des fêtes exclusivement réservées « entre elles ».

Et de même, des institutions parfois extrêmement réputées redécouvrent l'intérêt d'un enseignement non mixte, tant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes.

L'intimité de certaines démarches personnelles est sans doute facilitée par l'absence de trouble lié à la présence du sexe opposé.

Mais surtout, les pionnières de la GLFF ont demandé leur indépendance : respectons leur volonté.

Quand c'est non, c'est non !

Respecter l'histoire, c'est se battre avec énergie pour elle et pour ce qu'elle représente d'exemples à retenir.

En juin 2025, mon prédécesseur Thierry ZAVERONI, dont je salue la présence, avait à juste titre décidé de donner à l'un des temples de la GLDF le nom d'une femme immense : Éliane Brault.

Elle fut initiée ici même, en 1927, au sein de la loge Union et Bienfaisance.

Nous avons proposé qu'un colloque-hommage national à Éliane BRAULT ait lieu ici même en 2027, pour le centième anniversaire de son initiation, afin qu'elle soit honorée ici, dans la cohorte des héros dont fait partie Pierre BROSSOLETTE, et dont elle fait partie de plein droit.

Et bien sûr, nous associerons à cette conférence-hommage toutes les institutions dont elle fut une actrice majeure et reconnue.

Mais ce soir, je voudrais surtout dire que ces pionnières et ces pionniers nous obligent pour le temps présent !

Il nous appartient à toutes et à tous de poursuivre l'œuvre entamée.

Nos prédécesseurs contemporains l'ont fait avec conviction, talent et réussite.

Comment ne pas citer Pierre SIMON, l'un de mes prédécesseurs, Grand Maître de la Grande Loge de France ?

Chacun aura compris qu'étant moi-même médecin, longtemps engagé sur le plan public, je vois en lui un exemple et un Maître, dans les pas duquel je souhaite m'inscrire avec respect.

Il osa, à son tour, vaincre les réticences, résister aux pressions en tout genre – parfois exprimées de manière sordide – pour écrire, aux côtés de Simone Veil, une grande et belle page de l'histoire de France : celle de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

C'était un initié de la Grande Loge de France.

Il nous rend fiers d'être porteurs de la même Tradition que lui.

Il nous oblige, à notre tour, à perpétuer cette valeur essentielle :

Osez écrire l'histoire pour qu'elle permette au plus grand nombre d'espérer !

En toutes circonstances, femmes et hommes initiés, dans une égalité de droits et de devoirs, il nous revient d'être des porteurs de Lumière, des ambassadeurs acharnés de l'Espérance.

Liliane, mes Très Chères Sœurs, mes Très Chers Frères,
et vous toutes et tous, qui un jour peut-être nous rejoindrez,
il nous appartient de suivre à notre tour ces figures exemplaires et magnifiques.

C'est pour prononcer haut et fort ce message de respect et d'Espérance que nous avons
décidé, nos deux institutions réunies, de vous inviter toutes et tous à fêter avec nous ce
jour heureux.

Bon anniversaire à nos Sœurs de la Grande Loge Féminine de France !

Jean-Raphaël NOTTON

Grand Maître de la Grande Loge de France





Pour clôturer cette soirée et ce beau moment de fraternité, Jean-Raphaël NOTTON, Grand Maître de la GLDF et Liliane MIRVILLE Grande Maîtresse de la GLFF ont dévoilé une plaque commémorative en l'honneur de cet anniversaire.



GRANDE LOGE DE FRANCE

8 rue Louis Puteaux 75017 Paris

Tel : 01 53 42 41 41

Contact : communication@gldf.org

